



FORMATION TRÉSORIER DU CSE

DE LA COMPTABILITÉ AUX RESPONSABILITÉS JURIDIQUES : LE RÔLE CLÉ DU TRÉSORIER DU CSE

PUBLIC CONCERNÉ



- Elu (e) s CSE ; trésorier, trésorier adjoint du CSE

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière.

OBJECTIFS OPERATIONNELS



A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Définir les principes comptables fondamentaux du CSE ;
- Expliquer l'organisation comptable, utiliser les outils et les documents adaptés et appliquer les règles de gestion financière ;
- Examiner les obligations comptables et juridiques du CSE ;
- Évaluer les risques comptables, fiscaux et sociaux liés au CSE ;
- Élaborer un plan d'action pour une gestion optimisée de la trésorerie du CSE.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Compétences visées par le stagiaire afin qu'il puisse :

- Identifier les principes comptables et l'organisation de la gestion et comptabilité du CSE ;
- Appréhender les bonnes pratiques de gestion et l'ensemble des obligations d'un trésorier ;
- Comprendre les aspects juridiques, sociaux et fiscaux liés à la gestion du CSE ;
- Maîtriser les rôles complémentaires du trésorier, notamment le contrôle de gestion et la compréhension des informations financières de l'entreprise.

DURÉE

- Ce stage en présentiel est d'une durée de 7 heures (1 jours, adaptable 2 jours en fonction des besoins)

TARIF

- 269 € (pour une formation intra, nous consulter)

DISPOSITIF DE SUIVI



- Feuille de présence.
- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation par le biais d'exercice de mise en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Vous trouverez les liens d'inscription pour la session de votre choix sur notre site internet [en cliquant ici](#)
- Toutefois, pour valider cette inscription, elle est soumise à la signature d'une convention à effectuer au maximum 48h avant le début de la session.

ORGANISATION



- **Horaire** : Matin de 09h00 à 12h30 ; après-midi de 14h00 à 17h30.
- **Nombre de stagiaires par session** : Minimum 8 et maximum 12
- **Lieu de la formation** : IFEEC ou autres lieux IDF ou province

MOYEN PÉDAGOGIQUES/TECHNIQUES



- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formations projetés.
- Exposés théoriques.
- Étude de cas concrets et mise en situation.
- Atelier (jeu de rôles et travail en binôme ou en petit groupe) et quiz.
- Validation des acquis par exercices pratiques

ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Pour accueillir au mieux nos stagiaires en situation de handicap, nous réalisons des études préalables pour toutes nos formations afin d'adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation en fonction de la situation du stagiaire.

Pour toute demande, merci de bien vouloir contacter par mail notre référent handicap Karim Elhacoumo : direction@ifeec.fr

Programme de formation

Méthodologie pédagogique : L'approche suivie repose sur la taxonomie de Bloom pour garantir une montée en compétence progressive :

- **Connaissance** : Apports théoriques (principes comptables, obligations, fiscalité);
- **Compréhension** : Études de cas et analyse d'exemples concrets ;
- **Application** : Mises en situation et exercices pratiques ;
- **Analyse** : Travail en groupe sur la gestion financière et le contrôle interne ;
- **Évaluation** : Quiz et validation des acquis ; **Création** : Élaboration d'un plan d'action de gestion financière

SÉCURISER LA GESTION FINANCIÈRE DU CSE : PRINCIPES COMPTABLES, OBLIGATIONS ET TRANSPARENCE (MATIN)

Maîtriser les fondamentaux comptables et les obligations légales pour garantir une gestion claire et transparente des finances du CSE.

- Introduction et enjeux de la gestion comptable du CSE pour comprendre le rôle du trésorier et ses responsabilités
- Principes comptables et organisation pour identifier l'organisation comptable du CSE, les grands principes et outils comptables
- Obligations comptables et bonnes pratiques de gestion pour appliquer les procédures de contrôle interne et d'arrêt des comptes annuels
- Quiz interactif et questions-réponses pour valider les acquis de la matinée

ANTICIPER ET OPTIMISER LA GESTION DU CSE : CONTRÔLE, PRÉVENTION DES RISQUES ET PERFORMANCE BUDGÉTAIRE (APRES-MIDI)

Développer des méthodes efficaces pour assurer la maîtrise des finances du CSE, prévenir les risques et optimiser les budgets

- Aspects juridiques, sociaux et fiscaux du CSE pour une analyse optimal des régimes fiscaux et sociaux, identifier les obligations et risques ;
- Connaître les rôles complémentaires du trésorier pour maîtriser le contrôle de gestion et la lecture des informations financières ;
- Créer un plan d'action de gestion financière optimisée : Mise en situation et simulation
- Synthétiser les acquis et valider les connaissances : conclusion et évaluation de la formation